

Défense et sécurité : les missions de la gendarmerie, 1^{ière} séance.

Nouveaux programmes (Attention en vigueur rentrée 2009).

L'objectif est de former un citoyen autonome, responsable de ses choix, ouvert à l'altérité, pour assurer les conditions d'une vie en commun qui refuse la violence, pour résoudre les tensions et les conflits inévitables dans une démocratie. Ce sont les attitudes de respect de soi et des autres, de responsabilité et de solidarité qui sont mises en évidence à tous les niveaux de ces programmes.

Tout au long du collège, dans un enseignement progressif, les élèves acquièrent **les notions clés et le vocabulaire de la citoyenneté**. Ils prennent connaissance de textes essentiels. Ils sont amenés à comprendre les règles et les pratiques de la vie démocratique en France et en Europe, les problèmes des relations internationales, de la défense et de la paix dans le monde.

Ils acquièrent **les éléments d'une culture juridique** et comprennent le fonctionnement et les problèmes de la justice.

Classe de cinquième

III. LA SÛRETE ET LA SÉCURITÉ : UNE CONDITION DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LIBERTÉ (10 à 12 heures) CONNAISSANCES

Thème 1 - La sûreté

La sûreté garantit l'exercice des droits et des libertés de la personne.

Dans une démocratie la loi assure la sécurité des personnes et des biens.

Une force publique organisée par l'État assure le respect des règles collectives et lutte contre les infractions.

Thème 2 - Sécurité et risques

L'État et les collectivités territoriales organisent la protection contre les risques majeurs et assurent la sécurité sur le territoire national.

La sécurité collective requiert la participation de chacun.

DÉMARCHES

Les missions de la force publique aussi bien préventives que répressives sont abordées au travers de situations concrètes en partenariat avec la police ou la gendarmerie.

Des exemples d'infractions, de délits ainsi que les réponses légales sont étudiés. Ils sont une application pratique des règles fixées par la collectivité, les règles de la sécurité routière fournissant un exemple privilégié.

Dans le cadre du collège, l'élève est initié aux règles essentielles de sécurité, en fonction des risques liés à sa localisation. D'autres exemples précis pris dans l'actualité et sur le territoire national complètent l'étude.

1^{ière} temps : étude de cas : la gendarmerie ou les experts de Miami ?

Mise en intrigue document (source : site de la gendarmerie)

Le 7 février 2008 à AVRANCHES (Manche), le corps sans vie d'une femme est découvert à son domicile par ses amis. Son visage est tuméfié et elle semble vraisemblablement décédée par strangulation.

Le travail des Techniciens en identification criminelle (TIC) de la brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires (BDRIJ) de la Manche est rendu difficile par une scène de crime particulièrement polluée par les services de secours et les témoins.

L'autopsie révèle que la mort est consécutive à une asphyxie associée à une hémorragie interne provoquée par un coup violent. Les investigations menées par les gendarmes de la brigade de recherches d'AVRANCHES et de la communauté de brigades d'AVRANCHES renforcés par la section de recherches de CAEN (Calvados) conduisent à suspecter trois personnes et plus particulièrement un individu hébergé par la victime.

Le 14 février, ils sont placés en garde à vue. La *comparaison des génotypes* des suspects avec ceux issus des prélèvements réalisés par les gendarmes de la BDRIJ sur la scène de crime révèle la présence *de l'un des ADN* sur des vêtements de la victime ainsi que sur des objets lui appartenant.

L'une des personnes interpellées reconnaît alors l'avoir tuée afin d'utiliser ses moyens de paiement.

Le 16 février 2008, à l'issue de leur garde à vue, les trois individus sont présentés au parquet d'AVRANCHES. L'auteur présumé est mis en examen pour homicide volontaire puis écroué. Quant aux deux autres personnes, également mises en examen pour non-assistance à personne en danger, la première est écrouée et la seconde placée sous contrôle judiciaire.

Lecture du texte par l'enseignant, travail par questionnement oral.

- 1) Où ? Quoi ? (France, un crime, souligné : difficulté d'enquêter sur ce crime : pas d'information ...
- 2) Comment faire ? Qui ? : appel aux « experts », pas de Miami mais de la gendarmerie, utilisation technologie de pointe – *italique*- et explication - donnée par enseignant : autopsie, ADN etc. ...
- 3) Conclusion : quel résumé pouvez-vous faire ? mot clé : gendarmerie, opération de recherche d'indice, police scientifique...est ce la seule mission que vous connaissez de la gendarmerie ?

2^{ième} temps : les missions de la gendarmerie.

Objectifs : à partir de l'utilisation d'un site

(<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/01decouverte/expovirtuel/1sieclephotogend/preface.htm>)

Utilisation du site de la gendarmerie, choix des photos par enseignant, possibilité d'utiliser les rubriques prédéfinies par le site pour identifier les missions

Notionnels :

- comprendre quelles sont les missions de la gendarmerie et son évolution.

Méthodologiques :

- Parcours sur le site et prise d'informations
- Classement des informations (recherche des thèmes à partir photos du site, et documents complémentaires)

<i>Protéger le citoyen</i>	<i>Garder l'Etat</i>	<i>Défendre la nation</i>
<i>Justifiez par les exemples tirés du site</i> <i>Ex : mission de sécurité routière</i>		

- Production d'une synthèse écrite : Quelles sont les missions de la gendarmerie ?